

REPUBLIQUE FRANCAISE

*Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et
de l'espace*

*Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des
personnes handicapées*

Arrêté

relatif aux membres élus et désignés de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des membres du personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants des universités de médecine générale

Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace et la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L952-22 et L952-23-1 ;

Vu le code de la santé publique et notamment son article L6151-2 ;

Vu le décret n°86-1053 du 18 septembre 1986, modifié ;

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du centre national de gestion ;

Vu le décret n°2021-1645 du 13 décembre 2021 relatif au personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires, et notamment ses articles 18 à 24 ;

Vu le décret n°2024-941 du 16 octobre 2024 modifiant les règles applicables devant la juridiction disciplinaire instituée par l'article L952-22 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 29 juin 1992 modifié fixant la liste des sections, des sous-sections et des options ainsi que le nombre des membres de chaque sous-section du groupe du Conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques ;

Vu l'arrêté du 18 octobre 2023 relatif aux opérations de gestion des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants et hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires des centres hospitaliers et universitaires exercées par le centre national de gestion au nom du ministre chargé de la santé ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2025 relatif aux élections de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des membres du personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants des universités de médecine générale ;

Vu l'arrêté du 26 novembre 2025 fixant la liste des candidats à la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants des universités de médecine générale ;

Vu le procès-verbal du 19 décembre 2025 de proclamation des résultats des élections au renouvellement de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants des universités de médecine générale ;

Arrêtent :

Article 1

A l'issue du scrutin du 11 décembre 2025, sont déclarés membres élus de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des membres du personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants des universités de médecine générale, les personnes dont les noms suivent :

A. PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS – PRATICIENS HOSPITALIERS

Groupe des disciplines médicales

Titulaires :

- M. Jean-Damien RICARD, Université Paris-Cité
- M. Franck VERDONK, Sorbonne Université
- M. Emmanuel CHARTIER-KASTLER, Sorbonne Université

Suppléants :

- 1^{er} suppléant : Mme Claire POYART, Université Paris-Cité
- 2^e suppléant : M. Sadek BELOUCIF, Université Sorbonne Paris-Nord
- 3^e suppléant : M. Martin CHALUMEAU, Université Paris-Cité

Groupe des disciplines odontologiques

Titulaires :

- Mme Sophie DRIDI, Université Côte d'Azur
- M. Yves AMOURIQ, Université de Nantes
- M. Vianney DESCROIX, Université Paris-Cité

Suppléants :

- 1^{er} suppléant : M. Jean-Christophe MAURIN, Université de Lyon
- 2^e suppléant : M. Jean-Marc MARTRETTE, Université de Lorraine
- 3^e suppléant : M. Marc ENGELS-DEUTSCH, Université de Lorraine

Groupe des disciplines pharmaceutiques

Titulaires :

- Mme Valérie SAUTOU, Université Clermont-Auvergne
- M. Philippe CESTAC, Université de Toulouse
- M. Claude DUSSART, Université de Lyon

Suppléants :

- 1^{er} suppléant : M. Pascal LE CORRE, Université de Rennes
- 2^e suppléant : Mme Annabelle DUPONT, Université de Lille
- 3^e suppléant : M. Vincent BOUDY, Université Paris-Cité

B. PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Titulaires :

- Mme Julie DUPOUY, Université de Toulouse
- M. Olivier SAINT-LARY, Université Versailles-Saint-Quentin
- M. Paul FRAPPE, Université Jean Monnet
- Mme Clarisse DIBAO DINA, Université de Tours
- M. Vincent RENARD, Université Paris-Est Créteil
- Mme Catherine LAPORTE, Université Clermont-Auvergne

Suppléants :

- 1^{er} suppléant : M. Stéphane OUSTRIC, Université de Toulouse
- 2^e suppléant : Mme Nathalie DUMOITIER, Université de Limoges
- 3^e suppléant : Mme Laurence COMPAGNON, Université Paris-Est Créteil

- 4^e suppléant : M. Christian GHASAROSSIAN, Université Paris-Cité
- 5^e suppléant : M. Jean-Marc FRANCO, Université de La Réunion

C. MAÎTRES DE CONFÉRENCES – PRATICIENS HOSPITALIERS

Groupe des disciplines médicales

Titulaires :

- M. Philippe MORAND, Université Paris-Cité
- Mme Valérie MOLINIER-FRENKEL, Université Paris-Est Créteil

Suppléants :

- 1^{er} suppléant : Mme Sonia GAUCHER, Université Paris-Cité
- 2^e suppléant : Mme Nathalie NOURRY, Université de Strasbourg

Groupe des disciplines odontologiques

Titulaires :

- Mme Claire EHLINGER, Université de Strasbourg
- M. Matthieu PERARD, Université de Rennes

Suppléants :

- 1^{er} suppléant : Mme Sahar MOUSSA-BADRAN, Université de Reims Champagne-Ardenne
- 2^e suppléant : M. Pascal GARREC, Université Paris-Cité

Groupe des disciplines pharmaceutiques

Titulaires :

- Mme Dominique NAVAS, Université de Nantes
- M. Philippe FAGNONI, Université de Bourgogne-Europe

Suppléants :

- 1^{er} suppléant : M. Damien LANNOY, Université de Tours
- 2^e suppléant : Mme Fanny MATHIAS, Université Aix-Marseille

D. MAÎTRES DE CONFÉRENCES DES UNIVERSITÉS DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Titulaires :

- M. Emmanuel ALLORY, Université de Rennes
- Mme Céline BOUTON, Université de Nantes
- Mme Émilie MILLION, Université de Montpellier

Suppléants :

- 1^{er} suppléant : Mme Marion LAMORT-BOUCHE, Université de Lyon

E. PERSONNELS TEMPORAIRES DES DISCIPLINES MÉDICALES, ODONTOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES

Groupe des disciplines médicales

Titulaires :

- Mme Oriane CHOL, Université de Grenoble
- M. Léonard CORTI, Sorbonne Université

Suppléants :

- 1^{er} suppléant : M. Jérémy PICARD, Université de Brest
- 2^e suppléant : M. Andréa FERNANDEZ, Université de Lorraine

Groupe des disciplines pharmaceutiques

Titulaires :

- Mme Mathilde STRUMIA, Université de Toulouse
- Mme Caroline LO PRESTI, Université de Grenoble

Suppléants :

- 1er suppléant : Mme Marion TANO-NGOUAMY, Université Paris-Cité

F. PERSONNELS TEMPORAIRES DE MEDECINE GENERALE

Titulaires :

- Mme Helena BINZARI, Université de Rouen Normandie
- M. Mathieu DESCHAMPS, Université Aix-Marseille
- Mme Julie GARDETTE, Université Clermont-Auvergne

Suppléants :

- 1er suppléant : M. Thomas MOREL, Université de Nantes
- 2^e suppléant : Mme Isabelle ROZIER, Université Picardie Jules Verne
- 3^e suppléant : M. Aurélien FALCON, Université Jean Monnet

Article 2

Sont désignés membres de la juridiction disciplinaire compétente à l'égard des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants des universités de médecine générale, afin de pourvoir les sièges non pourvus à l'issue des élections du 11 décembre 2025.

A. PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Suppléants :

- 6^e suppléant : M. Laurent LETRILLIART, Université de Lyon

B. MAÎTRES DE CONFÉRENCES DES UNIVERSITÉS DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Suppléants :

- 2^e suppléant : M. Sébastien LERUSTE, Université de La Réunion
- 3^e suppléant : Mme Juliette CHAMBE, Université de Strasbourg

C. PERSONNELS TEMPORAIRES

Groupe des disciplines odontologiques

Titulaires :

- M. Sébastien CLERC, Université de Lorraine
- M. Étienne LEFRANÇOIS, Université de Rennes

Suppléants :

- 1er suppléant : M. Thomas VEYNACHTER, Université de Lorraine
- 2^e suppléant : M. Guillaume DORBEAUX, Université de Reims Champagne-Ardenne

Groupe des disciplines pharmaceutiques

Suppléants :

- 2^e suppléant : Mme Andrada CHIRON, Université Paris-Cité

Article 3

Le mandat des intéressés débute le 1er mars 2026.

Article 4

Le présent arrêté sera publié sur le site du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace et sur le site du centre national de gestion.

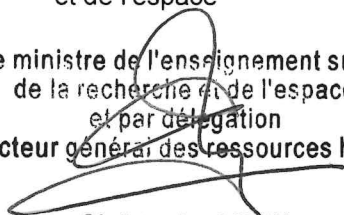
Article 5

La directrice générale de l'offre de soins et le directeur général des ressources humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 27 février 2026

Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche
et de l'espace


**Pour le ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'espace
et par délégation
Le directeur général des ressources humaines**



Christophe GEHIN

La ministre de la santé, des familles et de l'autonomie
et des personnes handicapées,

La cheffe de service
Adjointe à la directrice générale
de l'offre de soins



Clotilde DURAND